

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITE DE SAINT-AIME-DU-LAC-DES-ILES  
ASSEMBLEE RRÉGULIÈRE DU 10 FÉVRIER 2015**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, tenue le 10 février 2015 à 19h00, à la salle de l'hôtel de Ville, 871, Chemin Diotte, Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

Sont présents : M. Robert Asselin, M. Gaston Valiquette, M. Yannick Legault, M. André Cyr, Mme Mélanie Lampron et M. André Benoit tous formant quorum sous la présidence du maire M. Pierre-Paul Goyette.

Est aussi présente : La directrice générale Mme Gisèle Lépine Pilotte

**1899-15-02-01 CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE**

Monsieur le conseiller Yannick Legault propose, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette de procéder à la constatation de la régularité de la séance.

**ADOPTÉE**

**1900-15-02-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette d'approuver l'ordre du jour suivant, à savoir :

**MOMENT DE RÉFLEXION**

- 1- Ouverture de l'assemblée.
- 2- Approbation de l'ordre du jour.
- 3- Période de questions portant uniquement sur l'ordre du jour présenté.
- 4- Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 13 JANVIER 2015.

**5.0- TRÉSORERIE :**

- 5.1- Liste des comptes à payer au 31 janvier 2015.
- 5.2- Liste des chèques et paiements ACCESD du 1<sup>er</sup> au 31 janvier 2015 à être entérinés.
- 5.3- CRSBPL.- Autorisation paiement Quote-Part 2015
- 5.4- MRCAL- Autorisation paiement Quote-Part 2015
- 5.5- MAMOT- Profil financier - Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles
- 5.6- Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles- États financiers non-vérifié au 31/12/2014
- 5.7- Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles- Demande des dons aux organismes et autres OSBL 2015

**6.0- ADMINISTRATION GÉNÉRALE :**

- 6.1- MRCAL- Autorisation d'adhésion par la municipalité de Grand-Remous
- 6.2- Conseil municipal- Autorisation pour inscription pour formations pour les élus
- 6.3- Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles- Autorisation pour contrat avec 9702-7374 pour travaux de réaménagement des bureaux municipaux
- 6.4- MMQ- Ristourne fidélité 2014.
- 6.5- Église- Rencontre avec Notre-Dame-de-L'Alliance
- 6.6- Politique nationale de la Ruralité- Autorisation de présentation d'une demande de subvention
- 6.7- Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles- Autorisation pour acquisition matériel promotionnel

**7.0- TRAVAUX PUBLICS :**

- 7.1- MTQ- Réclamation d'une partie de subvention-14 000.00\$
- 7.2- M TQ- Confirmation d'annulation d'une subvention
- 7.3- Rénovation cadastrale- Problématique vs procès-verbaux de chemins existants
- 7.4- Pont VTT et motoneige- Bilan des dépenses et processus mise en place d'un protocole du partage des responsabilités
- 7.5- MRCAL- Terrain route 309- Dossier de M. Jacques Sénéchal- Lettre de la MRCAL
- 7.6- MRCAL- Carrière et sablière- Suivi du dossier
- 7.7- Aqueduc municipal- Service Environnementaux Lussier- Offre de service 2015-2016-2017
- 7.8- Baie Poulin- quai public- Demande d'allongement de la descente à bateaux
- 7.9- Municipalité de Chute-Saint-Philippe- Résolution MTQ-

**08- LOISIRS ET CULTURE :**

- 8.1- Politique familiale et MADA- Demande d'offre de service pour chargé de projet ou firme de communication

- 8.2- Bibliothèque municipale- Fonds Jeunesse CDJL- Demande de subvention refusée
- 8.3- Comité organisateur Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles-Demande de fonds pour 2 activités – Budget loisirs 500.00\$
- 8.4- Camp de Jour Été 2015- Autorisation engagement 1 responsable et 2 moniteurs
- 8.5- Festival interculturel de la Lièvre- Dépôt d'une ébauche de planification

**9.0- URBANISME ET ENVIRONNEMENT :**

- 9.1- Inspecteur en bâtiment et environnement- Inscription pour formation LPTAQ à Mont-Laurier

**10- RÉGIES- COMITÉS ET CORRESPONDANCES :**

- 10.1- MDDEP- Redevance 2014-
- 10.2- RIDL- Transport général des matières
- 10.3- Bac brun- Coût et distribution des bacs

**11- Période de questions.**

**12- Levée de l'assemblée.**

**ADOPTÉE**

**1901-15-02-04 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 13 JANVIER 2015**

Chaque membre du conseil ayant reçu copie du procès-verbal, la directrice générale est dispensée d'en faire lecture.

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Cyr d'approuver le procès-verbal de l'assemblée régulière du 13 janvier 2015 du conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

**ADOPTÉE**

**1902-15-02-5.1 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES AU 31 JANVIER 2015 À PAYER PRÉSENTÉE AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le conseiller Yannick Legault propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin d'approuver la liste des comptes ci-dessous énumérés et d'autoriser la directrice générale de la municipalité d'effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit ;

**ADMINISTRATION**

Petite Caisse	36,00 \$	
Pierre-Paul Goyette	20,70 \$	
Pierrette Léonard	64,80 \$	
Dépanneur Lac-des-Iles	20,20 \$	
Papeterie htes rivieres	183,68 \$	
Home Hardware	86,19 \$	
Acceo Solutions	485,88 \$	
PG Solutions	250,19 \$	
Ressources naturelles Québec	8,00 \$	
Marché Leblanc	13,58 \$	
VISA	66,06 \$	
		1 235,28 \$

**CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Plomberie du Boulevard	6,84 \$	
Distr. SBC Inc	31,11 \$	
Rona	267,31 \$	
		305,26 \$

<b>VOIRIE (courant)</b>		
Dépanneur Lac-des-Iles	383,78 \$	
Remorques M et M	51,68 \$	
Services Forestiers Mt-Laurier	424,60 \$	
		860,06 \$
<b>GARAGE</b>		
Pièces d'Auto Léon Grenier	107,89 \$	
Pièces d'Auto Léon Grenier	(107,89) \$	
Carrefour Industriel	82,96 \$	
Plomberie du Boulevard	68,99 \$	
DP Centre Industriel	70,36 \$	
Mont-Laurier Propane	938,27 \$	
		1 160,58 \$
<b>CAMIONS DÉNEIGEMENT</b>		
Construction SEAO	(14,09) \$	
Atelier d'Usinage Mt-Laurier	629,98 \$	
Carrefour Industriel	128,39 \$	
Carrefour Industriel	(61,73) \$	
Pièces d'Auto Léon	262,48 \$	
Robitaille Équipements	1 971,82 \$	
Robitaille Équipements	(887,61) \$	
DP Centre Industriel	226,73 \$	
Centre du Camion	350,14 \$	
Centre du Camion	(55,17) \$	
Produits Pétroliers des Draveurs	3 588,71 \$	
		6 139,65 \$
<b>PONTS VÉHICULES HORS-ROUTE</b>		
Scierie Fleurant	23,28 \$	
Goodfellow	7 408,74 \$	
Métal Gosselin	459,84 \$	
Métal Gosselin	(568,88) \$	
		7 322,98 \$
<b>ENFOUISSEMENT</b>		
Régie Inter. Des déchets de la Lièvre	2 310,00 \$	
		2 310,00 \$
<b>PATINOIRE</b>		
Denis Cadieux & Fille	67,50 \$	
Dépanneur Lac-de-Iles	23,50 \$	
Home Hardware	22,98 \$	
Lacasse Travail & Plein air	103,46 \$	
		217,44 \$
<b>Politique Fam.- Mada</b>		
Le Courant des H-Laurentides	281,69 \$	
		281,69 \$
<b>AQUEDUC</b>		
Serv Env. Lussier	1 419,94 \$	
Dépanneur Lac-des-Iles	6,88 \$	
		1 426,82 \$
<b>BIBLIO</b>		
AS Systèmes	127,25 \$	
Papeterie des H-Rivières	274,63 \$	
		401,88 \$
<b>TOTAL DES COMPTES À PAYER :</b>		<b><u>21 661,64 \$</u></b>

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la précédente résolution.

Gisèle Lépine Pilotte

ADOPTÉE

**1903-15-02-5.2 APPROBATION DE LA LISTE DES CHÈQUES ET PAIEMENTS ACCÈS D À ÊTRE ENTÉRINÉS PRÉSENTÉE AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé Monsieur le conseiller André Cyr, d'approuver la liste des chèques et paiements ACCÈS D à être entérinés au 31 janvier 2015

Agence Douanes & Revenu Canada	08-01-15	9075	Accès D	115,95 \$
Ministère du Revenu du Québec	" "	9076	Accès D	233,98 \$
		9077 À		
Salaire employés	12-01-15	9087		4 563,22 \$
		9088 À		
Conseil	" "	9094		3 891,91 \$
Féd Québécoise des Municipalités	" "	9095		373,67 \$
Québec Municipal	" "	9096		189,71 \$
Groupe Ultima Inc	14-01-15	9097		17 974,00 \$
PG Solutions Inc	" "	9098		6 984,73 \$
COMBEQ	" "	9099		373,67 \$
	" "	9100	ANNULÉ	
Féd Québécoise des Municipalités	" "	9101		1 109,82 \$
CSPN	" "	9102		200,00 \$
Comité d'Ensemencement	" "	9103		1 000,00 \$
		9104 À		
<b><u>Listes des comptes DÉCEMBRE 2014</u></b>	" "	9134		<b>12 599,93 \$</b>
<b>Visa</b>	" "	9135	Accès D	<b>127,48 \$</b>
		9136 À		
<b><u>Listes des comptes partiels JANVIER 2015</u></b>	" "	9139		<b>5 577,01 \$</b>
<b>Visa</b>	" "	9140	Accès D	<b>64,81 \$</b>
Salaire employés	19-01-15	9141 à 9150		4 146,03 \$
Hydro-Québec	" "	9151	Accès D	533,74 \$
Société Canadienne des Postes	" "	9152		977,29 \$
		9153 À		
Salaire employés	26-01-15	9162		4 063,06 \$
Ass. Directeurs municipaux du QC	" "	9163		735,75 \$
Télébec	" "	9164	Accès D	665,95 \$
Régis Inter. Déchets de la Lièvre	" "	9165		23 728,00 \$

**TOTAL DES CHÈQUES ET PAIEMENTS PAR ACCÈSD À ENTÉRINER 90 229,71 \$**

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la précédente résolution.

Gisèle Lépine Pilotte

ADOPTÉE

**1904-15-02-5.3 CRSBPL.- AUTORISATION PAIEMENT QUOTE-PART 2015**

Monsieur le conseiller Yannick Legault propose, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette que la directrice générale soit autorisée à faire deux paiements de 2 097.78\$ à la CRSBP des Laurentides, représentant la quote-part pour l'année 2015 de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles et ce, pour les échéances du 1<sup>er</sup> mars et du 1<sup>er</sup> juin 2015 pour un montant global de 4 195.56\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

**1905-15-02-5.4 MRC ANTOINE-LABELLE; QUOTE-PART 2015- AUTORISATION DE PAIEMENTS 2 ÉCHÉANCES.**

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin que la directrice générale soit autorisée à effectuer en deux versements la quote-part 2015 au montant de 28 338.50\$ chacun à la MRC d'Antoine-Labelle et ce, aux dates d'échéances fixées et de verser également le fonds d'investissement 2015 et la quote-part de la cour municipale 2015.

**ADOPTÉE**

**ITEM 15-02-5.6 MUNICIPALITE DE SAINT-AIME-DU-LAC-DES-ILES- ÉTATS FINANCIERS NON-VERIFIES AU 31/12/2014**

La directrice générale dépose les états financiers non vérifiés au 31 décembre 2014.

**1906-15-02-6.6.1 AUTORISATION POUR L'ADHÉSION DE LA MUNICIPALITÉ DE GRAND-REMOUS À LA COUR MUNICIPALE DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE**

ATTENDU l'entente intermunicipale portant sur la délégation à la Municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle de la compétence pour établir une cour municipale et sur l'établissement de cette cour signée le 30 mai 2013 par les municipalités de Ferme-Neuve, Kiamika, Lac-des-Écorces, Lac-du-Cerf, Lac Saguay, Lac-Saint-Paul, La Macaza, L'Ascension, Mont-Saint-Michel, Nominique, Notre-Dame-de-Pontmain, Notre-Dame-du-Laas, Rivière-Rouge, Sainte-Anne-du-Lac, Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles et la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU que la municipalité de Chute-Saint-Philippe a également adhéré via le décret 925-2014 à la Cour municipale de la MRC d'Antoine-Labelle selon les mêmes modalités de ladite entente signée le 30 mai 2013 par les municipalités ci-dessus énumérées;

ATTENDU la résolution R-1901-375 de la municipalité de Grand-Remous, laquelle désire adhérer à la Cour municipale de la MRC d'Antoine-Labelle, ainsi qu'à l'entente intermunicipale portant sur la délégation à la municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle de la compétence pour établir une cour municipale et sur l'établissement de cette cour;

ATTENDU que l'article 18.1 prévoit que toute autre municipalité désirant adhérer à la présente entente pourra le faire si elle obtient, par résolution, le consentement de la majorité des municipalités déjà parties à l'entente;

ATTENDU le paragraphe b) de l'article 18.1 de l'entente qui prévoit qu'une municipalité peut adhérer à l'entente existante ou à de nouvelles conditions d'adhésion dont les municipalités peuvent convenir entre elles;

ATTENDU que des modalités différentes ont été convenues entre la MRC d'Antoine-Labelle et la municipalité de Grand-Remous, lesquelles sont reproduites au projet d'Annexe A dûment accepté pour dépôt;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles est favorable à cette adhésion;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Asselin, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron et résolu à l'unanimité d'accepter l'adhésion de la municipalité de Grand-Remous à l'entente intermunicipale portant sur la délégation à la municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle de la compétence pour établir une cour municipale et sur l'établissement de cette cour ainsi qu'à son Annexe A.

**ADOPTÉE**

**1907-15-02-6.2 CONSEIL MUNICIPAL- AUTORISATION D'INSCRIPTIONS POUR FORMATIONS DES ELUS**

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron que M. Yannick Legault conseiller soit autorisé à s'inscrire à deux formations, qui auront lieu à Lac-des-Écorces les 18 et 19 avril 2015 et à une formation qui aura lieu à Val-Morin le 22 mai 2015 et que les frais d'inscription et les dépenses inhérentes aux déplacements sont à la charge de la municipalité et seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.

**ADOPTÉE**

**1908-15-02-6.3 MUNICIPALITE DE SAINT-AIME-DU-LAC-DES-ILES- AUTORISATION POUR CONTRAT AVEC 9702-7374 POUR TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DES BUREAUX MUNICIPAUX**

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Legault que la directrice générale soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité à titre de donneur d'ouvrage un contrat à forfait avec la cie 9702-7374 Québec inc. pour la fourniture d'un menuisier- charpentier pour les travaux de réaménagement des bureaux administratifs à être effectués au 871 chemin Diotte pour un montant forfaitaire de 6 000.00\$.

**ADOPTÉE**

**ITEM 15-02-6.4 MMQ- RISTOURNE FIDELITE 2014**

La directrice générale informe les membres du conseil que la Mutuelle des municipalités du Québec fera parvenir un chèque au montant de 779.00\$ à la municipalité représentant sa part de ristourne 2014.

**ITEM 15-02-6.5 ÉGLISE- RENCONTRE AVEC NOTRE-DAME-DE-L'ALLIANCE**

Monsieur le Maire Pierre-Paul Goyette informe les membres du conseil et la population qu'une rencontre est prévue avec des membres du Comité de Fabrique de Notre-Dame-de-L'Alliance le 12 février prochain. Les membres du conseil désirant assister à cette réunion peuvent le faire. Que suite à cette réunion un compte rendu sera fait à la population.

**1909-15-02-6.6 POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ- AUTORISATION DE PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA RÉALISATION DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE INFRASTRUCTURE SPORTIVE 4 SAISONS**

- Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Legault que le conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité 2014-2024
- QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles à payer sa part des coûts admissibles au projet;
- QUE la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles désigne Mme Josée Collard, secrétaire-trésorière adjointe comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au programme mentionné ci-dessus.

**ADOPTÉE**

**1910-15-02-6.7 MUNICIPALITE DE SAINT-AIME-DU-LAC-DES-ILES- AUTORISATION DE MATERIEL PROMOTIONNEL**

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette que la directrice générale soit autorisée à commander un lot de 500 boutons de revers avec le logo de la municipalité avec la cie Photographik pour une somme de 845.00\$ plus taxes.

**ADOPTÉE**

*La séance est ajournée par le maire, M. Pierre-Paul Goyette. Il est 19:55 heures.  
La séance est réouverte par le maire, M. Pierre-Paul Goyette. Il est 20:10 heures.*

**1911-15-02-7.1 MTQ- CHEMIN DE LA PRESQU'ILE- – SUBVENTION DE 35 000.00\$ SUR 3 ANNÉES BUDGÉTAIRES- RECLAMATION PARTIELLE DE SUBVENTION 14 000.00\$**

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Legault que le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin de la Presqu'île au montant subventionné de 14 000.00\$ pour l'année 2014, conformément aux exigences du Ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le chemin de la Presqu'île dont la gestion incombe à la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles et que le dossier de vérification a été constitué.

**ADOPTÉE**

**1912-15-02-7.7 AQUEDUC- RENOUELEMENT ENTENTE AVEC SERVICES ENVIRONNEMENTAUX LUSSIER- OFFRE DE SERVICES 2015-2016-ET 2017**

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Cyr que la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles accepte le renouvellement de l'entente proposée par Services environnementaux Lussier pour les services de technologue nécessaires à l'application du règlement de captage et distribution de l'eau potable, à savoir ;

2012/01/01 au 2012/12/31	14 820.00\$ + taxes
2013/01/01 au 2013/12/31	15 120.00\$ + taxes
2014/01/01 au 2014/21/31	15 420.00\$ + taxes

Et que les paiements seront effectués une fois par mois sur présentation d'une pièce justificative (facture) par Services environnementaux Lussier.

**ADOPTÉE**

**1913-15-02-8.1 POLITIQUE FAMILIALE ET MADA- DEMANDE D'OFFRE DE SERVICE POUR CHARGE DE PROJET OU FIRME DE COMMUNICATION**

Monsieur le conseiller André Cyr propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron que la directrice générale de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles et en conformité avec les orientations municipales de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles soit autorisée à faire paraître une offre de demande de service pour un chargé de projet ou une firme spécialisée pour la réalisation de la démarche menant à l'adoption d'une politique familiale et d'une politique pour les Aînés.

**ADOPTÉE**

**1914-15-02-8.3 COMITE ORGANISATEUR SAINT-AIME-DU-LAC-DES-ILES- DEMANDE DE FONDS POUR 2 ACTIVITES – BUDGET LOISIRS 500.00\$**

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Legault que le conseil municipal approuve les deux activités de type familial planifiées par le groupe de parents et bénévoles à être tenue le 8 mars et 4 avril 2015. Et que le conseil autorise une dépense d'un montant maximum de 500.00\$ à être pris à même le budget « Organisation loisirs municipaux ».

**ADOPTÉE**

**1915-15-02-8.4 CAMP DE JOUR ÉTE 2014- AUTORISATION POUR ENGAGEMENT D'UN MONITEUR RESPONSABLE ET DEUX MONITEURS REGULIERS.**

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Monsieur le conseiller Yannick Legault que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise l'engagement d'un(e) moniteur (trice) responsable et de deux moniteurs.

**ADOPTÉE**

**1916-15-02-9.1 INSPECTEUR EN BATIMENT ET EN ENVIRONNEMENT- AUTORISATION D'INSCRIPTION POUR FORMATIONS LPTAA**

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette que M. François Lacroix soit autorisé à s'inscrire à une formation qui aura lieu à Mont-Laurier le 25 avril 2015 et que les frais d'inscription de 325.00\$ plus taxes et les dépenses inhérentes au déplacement sont à la charge de la municipalité et seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.

**ADOPTÉE**

**1917-15-02-10.2 RIDL- TRANSPORT GENERAL DES MATIERES**

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles recommande qu'une étude portant sur les matières prélevées dans les trois bacs soient effectuées afin de vérifier si le transport de plus d'une matière ne pourrait pas être jumelé et faite par un même camion afin de minimiser les coûts de reliés au transport .

**ADOPTÉE**

**1918-15-02-12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé Monsieur le conseiller Robert Asselin la levée de l'assemblée régulière du 10 février 2015.

**ADOPTÉE**

**Pierre-Paul Goyette**  
**Maire**

**Gisèle Lépine Pilotte**  
**Directrice générale**

Je, Pierre-Paul Goyette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Pierre-Paul Goyette, Maire